Aix*Marseille université
Socialement engagée

Arrêté n° « UFR Sciences 20221028-2 »

Arrêté UFR Sciences

Portail Marie Curie – L1 en 2 ans Curie - 2022-2023

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la « **L1en2ans du portail Marie Curie** » pour l'accès aux mentions de Licence en **« Physique »**, **« Chimie »**, **« Sciences pour l'ingénieur »** du domaine **« Sciences et Technologies »**, est composé comme suit pour l'année universitaire 2022-2023 :

L1en2ans -Portail Curie 1ère année (tous sites confondus)
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Renaud HARDRE Suppléant(e) : Bénédicte EALET Liste des membres : Renaud HARDRE, Bénédicte EALET, Cédric PARDANAUD, Guillaume FUHR **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres : Laura GROFFE
Semestre 2 + jury d'année
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Renaud HARDRE Suppléant(e) : Bénédicte EALET Liste des membres : Renaud HARDRE, Bénédicte EALET, Valérie ROUBAUD **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres : Laura GROFFE

Aix*Marseille université
Socialement engagée

L1en2ans -Portail Curie 2d année (Non ouvert)
Semestre 3
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Renaud HARDRE Suppléant(e) : Bénédicte EALET Liste des membres : Renaud HARDRE, Bénédicte EALET, Laetitia SHINTU **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres : Laura GROFFE
Semestre 4 + jury d'année
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Renaud HARDRE Suppléant(e) : Bénédicte EALET Liste des membres : Renaud HARDRE, Bénédicte EALET, Valérie ROUBAUD **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres : Laura GROFFE

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 28 octobre 2022

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

Université d'Aix Marseille · AMU ·